

**CONSEILLER PEDAGOGIQUE A.S.H./ MOULINS 3 ADJOINT A  
L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE**

<p align="center"><b>IMPLANTATION DES POSTES</b></p>	<p>Circonscription ASH / MOULINS 3</p>
<p align="center"><b>MISSION</b></p>	<p>Placé sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education nationale dont il est le collaborateur direct, le conseiller pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. assure un rôle d'animateur de la circonscription,</li> <li>. participe à la formation initiale des futurs professeurs des écoles et à la formation continue des enseignants spécialisés.</li> <li>. accomplit des tâches administratives liées au programme de travail de la circonscription.</li> </ul> <p>La mission s'exerce dans le 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré sur l'ensemble du département, dans les Unités d'Enseignement des établissements spécialisés, ainsi que dans des milieux variés : pénitentiaire, services de pédopsychiatrie, etc...</p>
<p align="center"><b>FONCTIONS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider et conseiller les enseignants dans leur pratique quotidienne de la classe en particulier les nouveaux nommés.</li> <li>• Assurer le suivi des formations CAPA-SH.</li> <li>• Encourager les réussites pédagogiques, les pratiques innovantes et contribuer à leur diffusion.</li> <li>• Apporter une aide pédagogique aux établissements et services et aux SEGPA dans l'élaboration, le suivi, l'évaluation d'un projet particulier ou du projet d'établissement.</li> <li>• Apporter une aide pédagogique et initier des projets auprès des enseignants exerçant dans les ULIS</li> <li>• Participer à l'élaboration du projet de circonscription et assurer la gestion de certains dossiers de ce projet.</li> <li>• Participer à l'organisation et à la tenue des animations pédagogiques.</li> <li>• Participer aux liaisons entre les différents partenaires de l'ASH.</li> <li>• Elaborer des outils en lien avec la mise en place des instructions officielles.</li> </ul>
<p align="center"><b>COMPETENCES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre titulaire d'un diplôme relevant de l'ASH (CAEI, CAPSAIS, CAPA-SH)</li> <li>• Il est souhaitable d'être titulaire du CAFIPEMF ou de s'engager à le passer</li> <li>• Connaître les approches pédagogiques adaptées pour les adolescents en grande difficulté scolaire, et les élèves handicapés du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés</li> <li>• Définir et connaître des stratégies et des outils pour l'accompagnement des enseignants en cours de spécialisation</li> <li>• Connaître les handicaps, les incidences sur les apprentissages et les adaptations pédagogiques</li> <li>• Connaître les mises en œuvre à partir des nouveaux programmes et du socle commun des connaissances</li> <li>• Pouvoir élaborer une démarche et des outils de formation des enseignants non spécialisés accueillant des élèves handicapés</li> <li>• Savoir apprécier de façon distanciée les diverses pratiques pédagogiques, les diverses démarches d'enseignement et d'apprentissage</li> <li>• Posséder le sens de la communication et du travail en équipe</li> <li>• Maîtriser l'outil informatique</li> </ul>
<p align="center"><b>MODALITES DE RECRUTEMENT</b></p>	<p>Les candidats devront envoyer une lettre de motivation et se présenter devant une commission pour un entretien.</p>